



Tous dans la rue !

Symnes Cfdt PCA La Garenne Le 11 septembre 2017

Révolution co-pernicieuse

L'actuel président a tiré la leçon de la Loi El KHOMRI et changé la méthode : il a feint de concerter pendant tout l'été, et les Syndicats se sont trouvés fort déçus quand les ordonnances sont venues.

Flexibilité à outrance assurée, mais pas de sécurité en perspective.

L'augmentation des licenciements est garantie, mais qui sait, peut-être y aura-t-il dans quelques années, des mini-jobs à l'allemande ou des jobs zéro heure à l'anglaise !

Après 2 mois de tergiversations, le verdict est tombé !

Après avoir été menées en bateau par le gouvernement, les organisations syndicales sont réduites à ce constat : une régression sociale majeure va s'abattre sur les salariés.

Il faut être très clair, presque toutes les lignes rouges de la Cfdt sont franchies.

Un ensemble de mesures inacceptables

Une attaque en règle contre les indemnités prud'homales !

Les indemnités pour licenciement régulier sont légèrement augmentées (ex. pour un smicard ayant 10 ans d'ancienneté : +750 €). Par contre, toutes les indemnités dues dans le cas d'une violation de la Loi par l'employeur sont plafonnées, beaucoup sont limitées à un mois de salaire. Le « droit à l'erreur » de l'employeur continu d'être privilégié et le délai de recours aux tribunaux par les salariés est réduit à un an (au lieu de 30 ans en 2007 !!!).

L'incitation à violer les règles minimales de droit, **c'est inacceptable !**

Une instance unique qui absorbe toutes les IRP !

En créant le Comité Social et Economique (CSE), instance unique qui fusionne toutes les IRP (CE, DP, CHSCT), cela permettra qu'il y ait moins d'élus et moins d'heures de délégation = moins de moyens pour défendre les salariés ! De plus, le CSE devra payer en partie les expertises (20%).

C'est une régression sociale majeure tant en terme de moyens que d'efficacité : **c'est inacceptable !**

La sécurité : un frein à l'emploi !

Le CHSCT, créé il y a 35 ans par la Loi Auroux, a permis de vraiment agir pour la protection des travailleurs. Le retour à une simple commission du CSE, sans réel pouvoir, est une vieille revendication du Medef enfin satisfaite : c'est la porte ouverte à l'envolée des Risques Psycho Sociaux, la pénibilité ignorée...

La disparition du CHSCT c'est inacceptable !

Des délégués syndicaux en sursis !

Par voie d'accord majoritaire, les DS pourront être intégrés à l'instance unique : **c'est inacceptable !**

Les licenciements se réjouissent !

En modifiant le périmètre de la santé économique des entreprises, le gouvernement ouvre grand la porte aux licenciements massifs. Il suffira qu'une entreprise mondiale bénéficiaire mette artificiellement en difficulté une filiale française pour que celle-ci licencie à tout va. **C'est inacceptable !**

Le référendum à l'initiative des patrons !

Dans les petites entreprises (-11 salariés voire -20 si pas de DS), les employeurs pourront exiger un référendum pour mieux court-circuiter les élus éventuels : **c'est inacceptable !**

Une baisse des salaires directement négociable !

Jusqu'ici, un avantage prévu par une branche s'applique au moins aussi bien dans toutes les entreprises du secteur. Il sera désormais possible de négocier une baisse ou la disparition de toutes les primes (sauf celles concernant les travaux dangereux), prévues dans la convention collective de branche. Sous prétexte de préserver la compétitivité de l'entreprise, les patrons pourront ainsi diminuer ou supprimer les principales primes. Ce chantage à l'emploi va tout permettre : **c'est inacceptable !**

Le contrat de chantier généralisé !

Ce faux CDI permettra aux employeurs de se séparer des salariés en fin de projet, tout en leur faisant croire à un emploi pérenne. Les banquiers et autres prêteurs ne s'y tromperont pas en refusant des emprunts à ces salariés précaires. Cela supprimera les CDD au profit des contrats chantiers sans que les patrons paient de prime de précarité. **C'est inacceptable !**

Des plans de départs volontaires massifs !

La "rupture conventionnelle collective", une innovation dont personne n'a eu le temps de parler, permettra aux employeurs de faciliter les plans de départ volontaire et d'éviter les PSE. **C'est inacceptable !**

....

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, il faut combattre cette régression sociale d'une ampleur inégalée.

C'est pourquoi, tous les salariés doivent se mobiliser, y compris par la grève, pour une riposte qui doit se jouer dans la rue !

Rendez-vous le 12 septembre

14h place de la Bastille

autour du ballon du SYMNES-CFDT

A l'angle du Boulevard BEAUMARCHAIS et de la rue de la Bastille

Tous présents

Après il sera trop tard !